

LES ENSEMBLES PAYSAGERS INDISSOCIABLES ET SOLIDAIRES DU CANAL DU MIDI

LA PLAINE LITTORALE

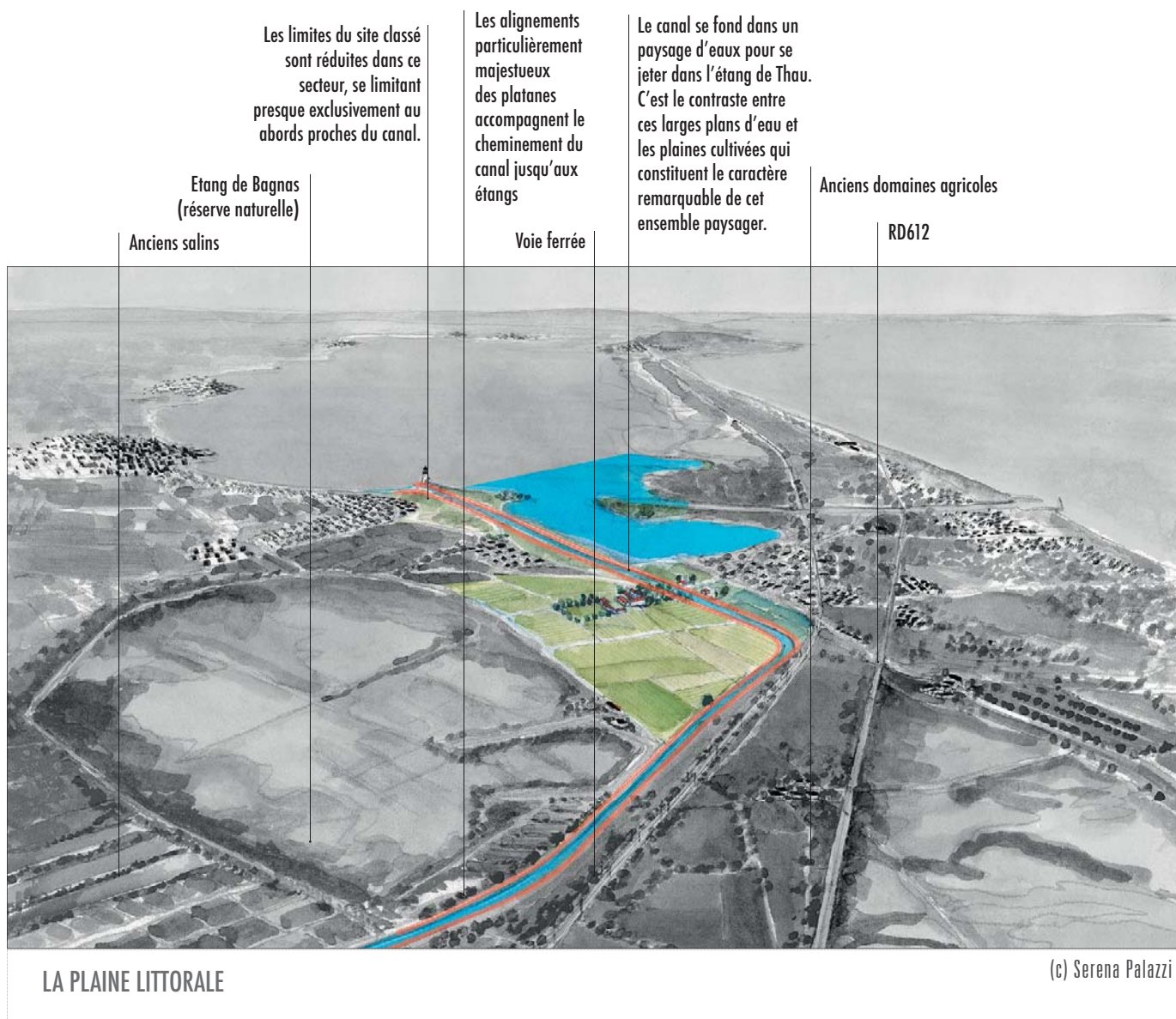
A la sortie de Béziers, le canal épouse, par de grandes lignes droites, la rupture de pente entre les petites collines au nord et la plaine littorale au sud, avant de traverser vers l'est de vastes étendues où sansouires, marais, et paysages agricoles fertiles striés de canaux composent des ambiances très contrastées. Ces paysages mettent en valeur des sites emblématiques du canal : ouvrage du Libron et écluse ronde d'Agde ; mais aussi des silhouettes urbaines remarquables, des crêtes de relief bien identifiables et des horizons marins à perte de vue. L'arrivée du canal aux Onglous et l'étang de Thau offrent une séquence très spectaculaire, dans un paysage d'eau et de ciel.

Dans un contexte de développement urbain anarchique aux abords des villes et où la pression touristique a fortement dégradé les paysages sur la bande littorale, cette belle diversité est à préserver.



Communes concernées

Dans l'Hérault : Agde, Béziers, Cers, Marseillan, Portiragnes, Vias, Villeneuve-lès-Béziers.



LA PLAINE LITTORALE

Description de l'ensemble paysager

Dans cette plaine littorale, le canal redevient quasi rectiligne et, à partir de Portiragnes, il longe le bord de mer à environ 1 km, sur une dizaine de kilomètres.

Après la traversée de l'Orb, le canal longe la façade urbaine sud de Béziers dominée par la ville ancienne et la cathédrale de Saint Nazaire en point d'appel, marquée par les zones d'activités artisanales, industrielles et ferroviaires. Il est enserré dans un réseau viaire et ferré dense peu valorisant.

Entre Béziers et Marseillan, le canal du Midi est implanté à la rupture entre un paysage collinaire au nord, succession de petits reliefs arrondis et peu pentus dominés par la polyculture et la vigne, et une vaste plaine littorale aux grandes étendues de prés salés et sansouires, structurées par un réseau de cours d'eau et canaux qui s'étirent de la vallée de l'Orb jusqu'à la mer.

Il traverse successivement la vallée de l'Orb, la vallée du Libron, la vallée de l'Hérault ainsi que les marais de Bagnas, prolongement naturel et paysager de l'étang situé au nord, et débouche sur l'étang de Thau.

Le paysage offre ainsi des ambiances très contrastées, alternant entre perceptions nettes au nord, lointains dégagements visuels et limites floues au sud, horizons lointains à l'est. Alternance de paysages de collines aux ambiances méditerranéennes, paysages de plaine alluviale fertile et paysages d'eaux, naturels, créés ou exploités.

Le paysage traversé est ponctué entre Villeneuve-les-Béziers et Agde de points d'appel caractérisant cet ensemble : anciens reliefs volcaniques de Roque-Haute et Mont Saint Loup, silhouettes des villages anciens de Villeneuve-les-Béziers, Cers, Portiragnes, cathédrale Saint Etienne émergeant du front urbain d'Agde, domaines agricoles et leur végétation d'accompagnement.

Sur la majeure partie de l'itinéraire le canal est lisible, souligné encore par endroits par ses alignements de platanes remarquables, jusqu'à l'arrivée aux étangs où il n'est plus planté et se fond dans un paysage d'eaux marqué par la jetée et le phare de la pointe des Onglous.

Aux abords des agglomérations, les espaces proches du canal subissent une forte pression générant une urbanisation sans qualité : urbanisation sous forme de pavillonnaire et de bâtiments d'activités peu dense mais continue entre Béziers et Villeneuve les Béziers, zones de loisirs et villages de vacances à Vias, bande littorale investie par des Habitations Légères de Loisirs qui forment de vastes étendues « mitées » au sud de Portiragnes et Vias ; juxtaposition d'infrastructures routières, voie ferrée, franchissements, délaissés (Villeneuve les Béziers, Cers, Vias, Agde, Marseillan) cloisonnant et brouillant la lisibilité du paysage.

Cet ensemble paysager comprend plusieurs sites emblématiques liés au canal : ouvrage du Libron, système de vannes permettant le passage de la rivière du Libron ; écluse ronde d'Agde, seule écluse ronde du canal du Midi ; port des Onglous, débouché du canal dans l'étang de Thau.

Le tracé du canal du Midi s'inscrit dans des paysages très contrastés entre collines boisées et cultivées, terroir viticole et zones humides, très pittoresques mais qui subissent une forte pression urbanistique et touristique.



La plaine littorale : un paysage surfréquenté

LA PLAINE LITTORALE

Le site classé dans cette séquence

Les pressions urbaines et touristiques étant particulièrement fortes sur cette séquence, l'emprise du site classé se réduit. Il s'appuie sur des marques tangibles dans le paysage :

- en rive Nord, il s'appuie, dès la sortie de Béziers est, sur les lignes de crête des premiers micro-reliefs ou dos de terrain fermant le premier plan visuel du canal ; il préserve l'interface avec la Réserve Naturelle Nationale de Roque Haute à Portiragnes; il englobe les paysages identitaires de plaine viticole et l'ouvrage du canalet construit en 1770, qui suit la rocade sud de Vias ; il permet de préserver les vues sur le canal depuis les routes (RD51E6 à Marseillan) ;

- en rive Sud, il préserve une mince bande non urbanisée au pied de Béziers ; il vient en appui de routes (RD 37 à Villeneuve-lès-Béziers), de ruisseaux (le Grand Rudel), de chemins ruraux, de la voie ferrée et des limites parcellaires, marquées dans le paysage par des canaux de drainage (fossé Maire, ancien lit du Libron) souvent végétalisés, qui forment un cocon verdoyant autour du canal ; il entoure largement les abords à l'ambiance mystérieuse de la traversée de l'Hérault à Agde, englobant la Belle Ile, avec la villa Château-Laurens, puis l'ancien canal parallèle à l'Hérault ; il intègre les ambiances pittoresques des zones humides et se cale sur les berges de l'étang de Thau pour éviter la zone de « cabanisation » de Marseillan.



Le tracé du canal du Midi s'inscrit dans des paysages très contrastés entre collines boisées et cultivées, terroir viticole et zones humides

LA PLAINE LITTORALE

Les objectifs particuliers de gestion du site

La gestion dans cette partie du site classé des paysages devra s'attacher à :

- **restaurer les paysages aux abords du canal dans les traversées et aux portes des agglomérations** (Béziers, Villeneuve-Lès-Béziers, Portiragnes, Agde) ;

- **construire en synergie des projets de gestion sur les sites emblématiques et remarquables**, en particulier :

- abords des ouvrages du Libron ;
- façade agathoise, autour du carrefour des eaux de l'Hérault et du canal, de l'écluse ronde, de Belle Ile et du château Laurens.

- **mettre en valeur les abords du canal au niveau des multiples ouvrages de franchissement du canal et de ses abords** : RD 37E16 à Cers, pont de Vias, pont des Onglous, RN 112...

- **préserver les paysages de la séquence littorale**, la zone comprise entre les abords du canal et l'urbanisation en bord de mer constitue une frange très sensible, tant en terme de paysage que pour la fragilité du milieu naturel, et très convoitée :

- requalifier les franges urbaines qui ourlent ces espaces naturels protégés par le classement ;
- protéger et requalifier les premiers-plans des itinéraires de découverte des paysages les plus remarquables du canal ;
- gérer les milieux naturels en intégrant les objectifs paysagers aux abords du canal.

Ainsi, malgré une forte densité urbaine et la très forte pression touristique sur le littoral, le classement et la valorisation des paysages du canal du Midi dans cette unité paysagère, complétée par les protections liées aux Réserves Naturelles ainsi que par les périmètres des Monuments Historiques, permet d'assurer **une quasi continuité de protection sur toute la longueur du canal depuis Béziers jusqu'à la mer, englobant des paysages littoraux très pittoresques et les abords de trois des grands sites emblématiques liés au canal.**

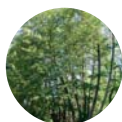
MONUMENTS HISTORIQUES CONCERNÉS PAR LE SITE CLASSÉ

- **Commune de Ventenac-Minervois** : « Aqüeduc de Répudre », inscrit le 19 novembre 1942
- **Commune de Béziers** : « Ecluse de Fonserranes », inscrite le 14 octobre 1996 ; « Pont aqüeduc du canal du Midi » inscrit le 29 août 1996
- **Commune de Vias** : « ouvrage sur le Libron », inscrit le 29 Août 1996
- **Commune d'Agde** : « pont Saint-Joseph », inscrit le 27 octobre 1997 ; « écluse ronde », inscrite le 29 août 1996

LA PLAINE LITTORALE

PALETTES DES ESSENCES VÉGÉTALES RECOMMANDÉES

STRATE ARBORÉE



Aulne glutineux



Micocoulier de Provence



Pin parasol



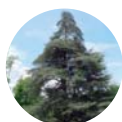
Chêne vert



Mûrier blanc / noir



Platane



Cèdre

Olivier d'Europe,
variétés locales

Saule blanc



Cyprès d'Italie



Oranger des osages



Tamaris commun



Cyprès de Provence



Peuplier blanc

Tilleul à petites
feuilles

Érable de Montpellier



Peuplier d'Italie



Jujubier



Pin d'Alep

LA PLAINE LITTORALE

PALETTES DES ESSENCES VÉGÉTALES RECOMMANDÉES

STRATE ARBUSTIVE



Arbousier



Genévrier



Pittosporum



Buplèvre ligneux



Genévrier oxycède



Romarin



Ciste blanc



Laurier noble



Viorne tin



Ciste de Montpellier



Lavatère maritime



Vigne



Ciste pourpre



Pistachier lentisque



Euphorbe arborescente



Myrte commun



Filaire à feuilles étroites



Nerprun alaterne



Gattillier



Pistachier térébinthe

LA PLAINE LITTORALE

PALETTES DES MATÉRIAUX RECOMMANDÉS

STRUCTURE DU MUR

Moellon calcaire



Moellon calcaire

FINITIONS DE FAÇADE

Enduit taloché
Enduit badigeon



Enduit taloché



Enduit badigeon



TEINTES RECOMMANDÉES

COUVERTURE

Tuiles «canal»



Tuiles «canal»